

Grenelle de l'Environnement

Octobre 2007 – Décembre 2008 :

**Les actions concernant les
entreprises et l'énergie**



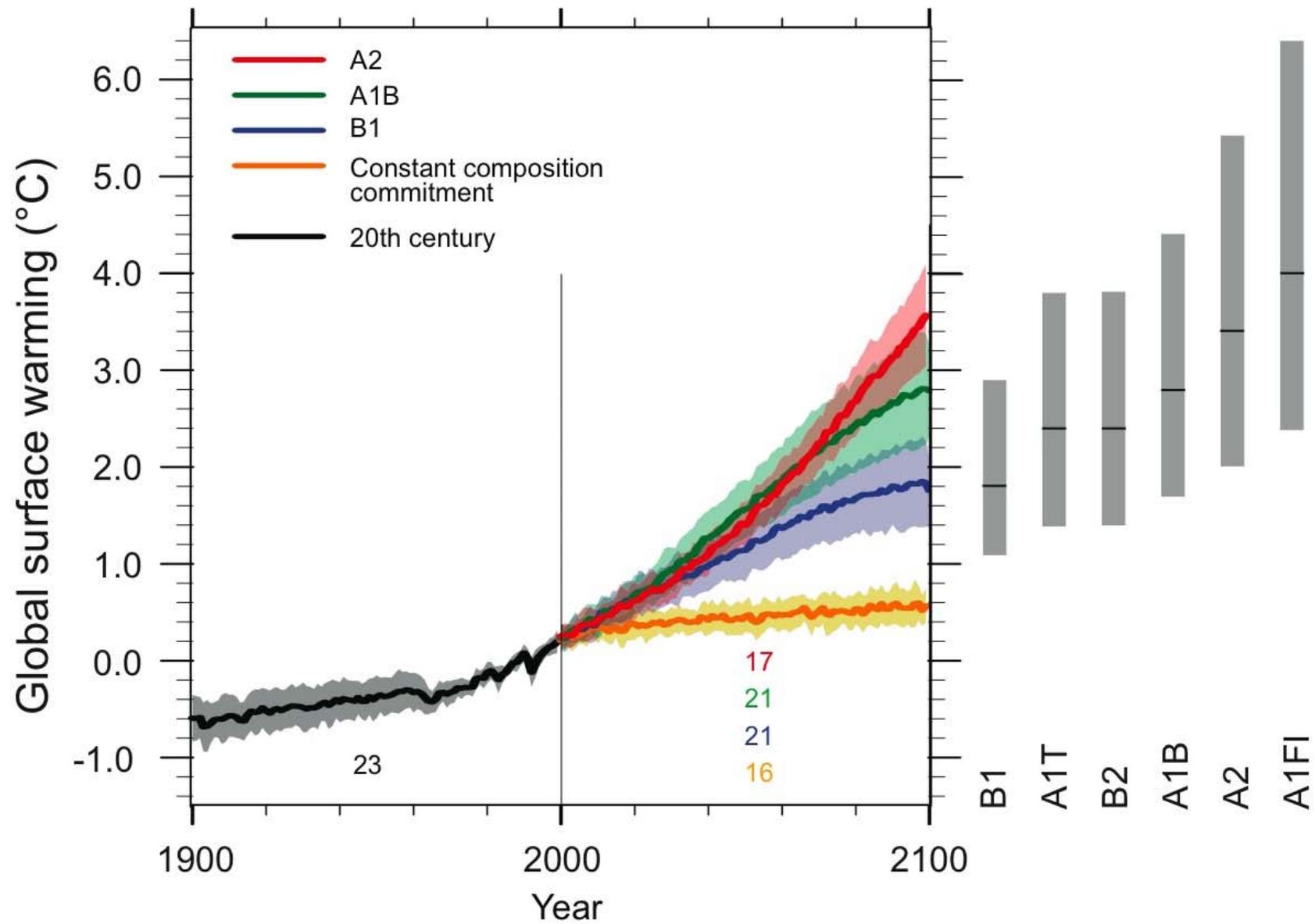
Ministère de l'Écologie, de l'Énergie,
du Développement durable et de l'Aménagement du territoire

Le Grenelle : un an de mobilisation et d'actions

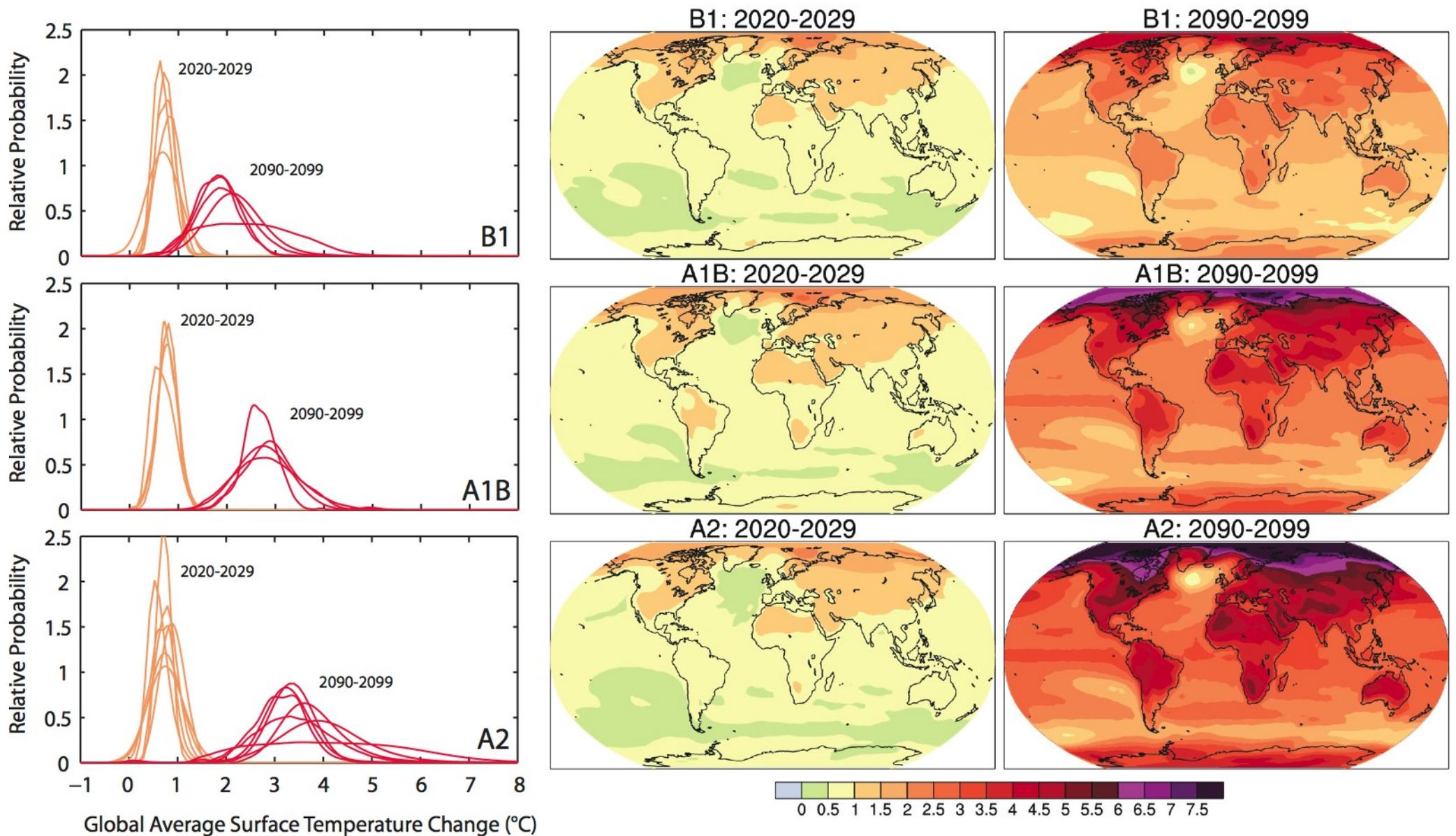
- 6 groupes de travail et 4 tables rondes ont permis d'arrêter 268 engagements précis, fin 2007
- depuis près d'un an, 34 missions ou comités opérationnels ont réuni plus d'un millier de personnes pour proposer les mesures de mise en oeuvre de ces engagements
- résultat : aujourd'hui, un ensemble cohérent et riche
 - *de décisions prises*
 - *de travaux en cours*
 - *de propositions législatives dans les projets de loi de programme (Grenelle 1 : voté à l'assemblée, prochain passage au Sénat), de loi de transition environnementale (Grenelle 2 : le projet du gouvernement est examiné au Conseil d'Etat), de loi de finances (projets LFI & LFR en cours de discussion au parlement)*



Prévision d'évolution du climat : résultats (GIEC 2007)



AOGCM Projections of Surface Temperatures



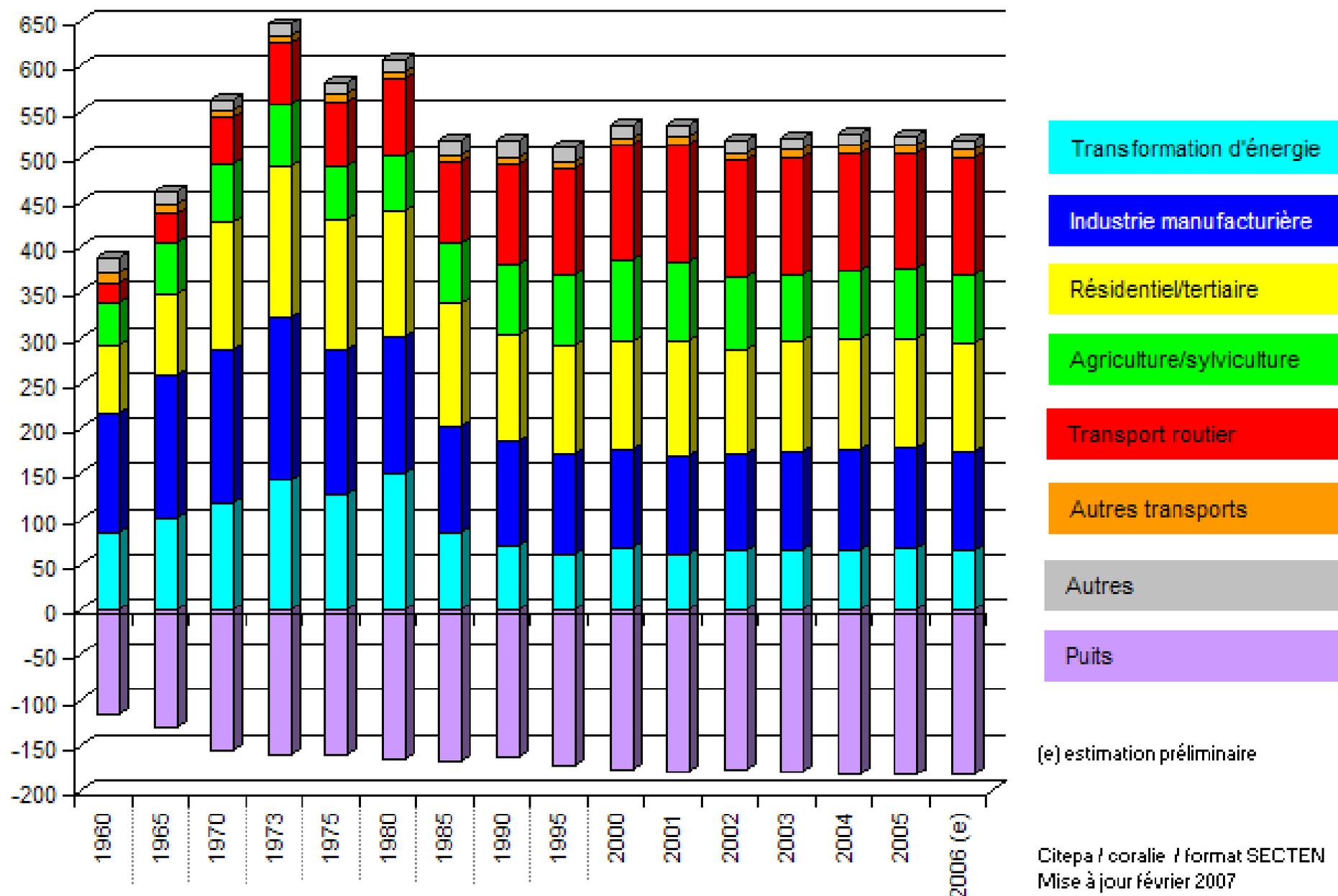
ENGAGEMENTS INTERNATIONAUX DE REDUCTION DES EMISSIONS DE GAZ A EFFET DE SERRE

- rapports du GIEC : les activités humaines sont « très probablement » responsables du changement climatique observé. Concentrations de CO₂ dans l'atmosphère : 379 ppm en 2005 contre 280 avant l'ère industrielle. Projections d'ici à 2100 : entre 1,8 et 4°C.
- protocole de Kyoto, 6 gaz, réduction entre 1990 et 2008-2012 :
 - Tous pays signataires : -5,2%
 - Union Européenne : -8%
 - France : 0% dans le cadre du partage de la charge (564 MtCO₂/an)
- en Europe : conseils de février et mars 2007 : objectif de réduction de 20% entre 1990 et 2020, engagement réaffirmé le 12/12/2008
- en France, loi de programme fixant les orientations de politique énergétique (13 juillet 2005) : objectif de division par 4 ou 5 des émissions des pays industrialisés d'ici 2050

CO₂

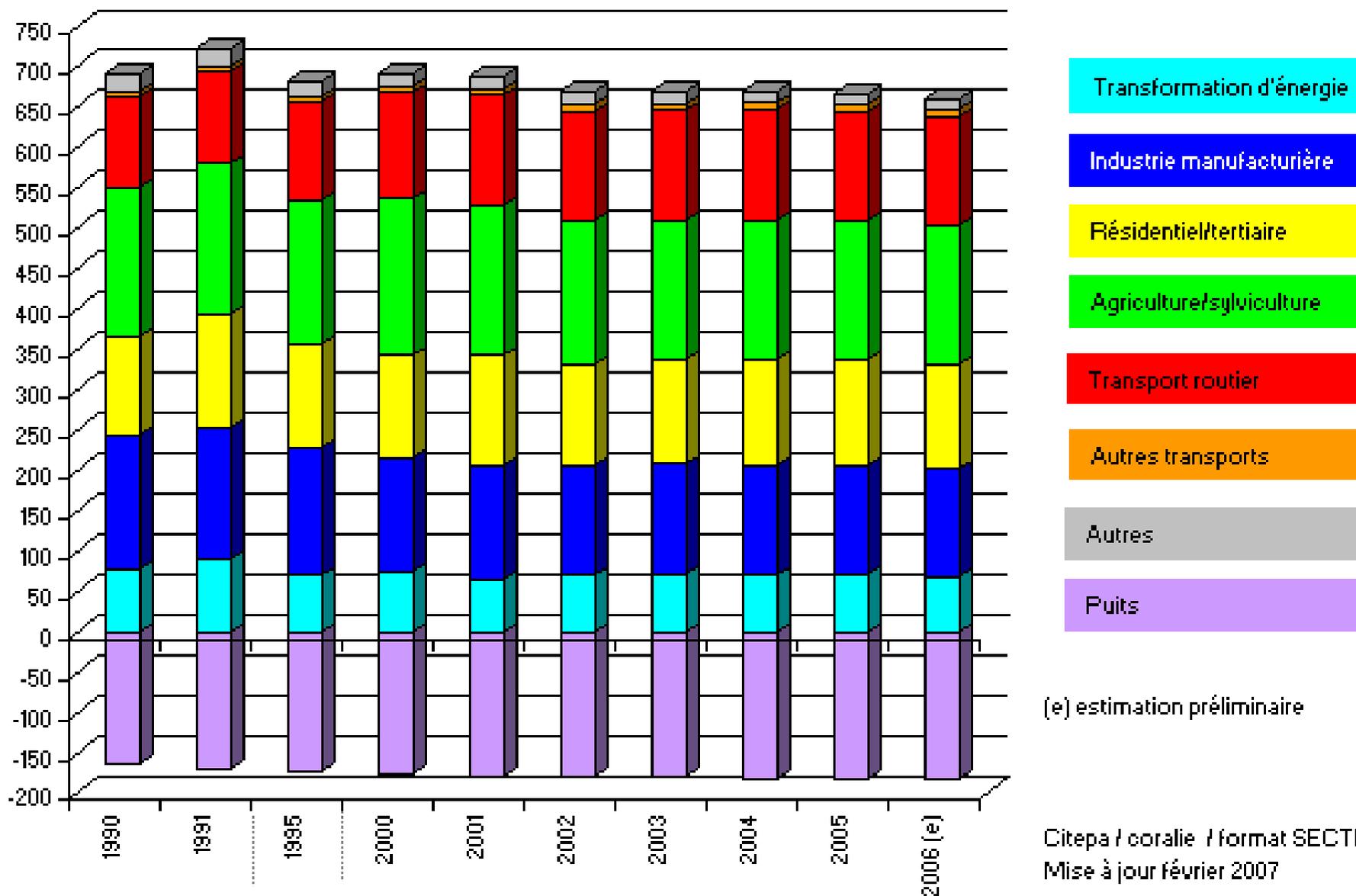
Emissions atmosphériques par secteur en France métropolitaine

en Mt



(e) estimation préliminaire

Citepa / coralie / format SECTEM
Mise à jour février 2007



(e) estimation préliminaire

Citepa / coralie / format SECTEN
Mise à jour février 2007

Changement climatique et maîtrise de la demande d'énergie

- Une action très volontariste de progrès sur le bâtiment
- Un changement drastique dans les transports
- Une réduction des consommations et du contenu en carbone de la production
- Un urbanisme plus efficace et plus équitable

Changement climatique et maîtrise de la demande d'énergie

LE BATIMENT : 42 % de la consommation d'énergie finale **Chantier prioritaire de la maîtrise de l'énergie**

- **Lancer un programme de rupture technologique sur le bâtiment neuf** :
 - Basse consommation (50 kWh/m²/an) : tous les bâtiments publics et secteur tertiaire en 2010, logements privés en 2012
 - Généralisation des bâtiments à énergie positive en 2020

- **Un chantier de rénovation énergétique radicale des bâtiments existants** : - 38 % d'émissions de CO₂ sur le parc existant d'ici 2020
 - Bâtiments publics : diagnostic avant 2010 et lancement des rénovations avant 2012
 - Logements sociaux : rénovation des 800000 logements les moins efficaces en énergie d'ici 2020
 - Des politiques incitatives pour le logement et le tertiaire

Changement climatique et maîtrise de la demande d'énergie

LES TRANSPORTS

Assurer une cohérence d'ensemble pour les infrastructures de transport

→ Transport de voyageurs :

- **urbain et régional** : développer très fortement les alternatives à la route (multiplier par 4 les transports collectifs en site propre)
- **sur longue distance** :
 - *extension majeure du réseau de lignes à grande vitesse (2000 km de LGV d'ici 2020 et étude de 2500 km supplémentaires) et mise à niveau du réseau classique existant*
 - *réduction des impacts du transport aérien*

→ Transport de marchandises :

- *développement de l'offre ferrée, maritime et fluviale*
- *augmenter de 25% la part du fret ferroviaire*

→ Réduire les impacts des véhicules particuliers

(normes, R&D, éco-conduite, ...) + **renouvellement du parc via la prime à la casse** (plan de relance)

→ Création de l'observatoire énergie-environnement-transport (novembre 2007) pour développer les éco-comparateurs

Changement climatique et maîtrise de la demande d'énergie

INFRASTRUCTURES DE TRANSPORT

- **Engagement sur les lignes TGV** : financement par l'Etat à hauteur de 16 milliards d'euro, inscrit dans le projet de Loi Grenelle 1
- **Transports en Commun en Site Propre (TCSP)** : 2,5 milliards d'euro en première phase (Grenelle 1); Lancement d'un premier appel à projets le 15 octobre 2008
- **Contrat de performance Etat/Réseau ferré de France** intégrant de manière massive la régénération et le renouvellement des voies : Signature en octobre 2008
- **Schéma National des Infrastructures de Transport associant toutes les parties prenantes** : Méthode d'évaluation en cours de mise au point

Changement climatique et maîtrise de la demande d'énergie

L'ENERGIE (Grenelle 1)

- Maîtriser la demande énergétique
- Développer une production énergétique équilibrée et décarbonée

Changement climatique et maîtrise de la demande d'énergie

L'ENERGIE

- Appel d'offres de production électrique biomasse
- Lancement de la PPI (programmation pluriannuel des investissements) électrique, chaleur et gaz le 23/09
- Création d'un fonds démonstrateur pour les nouvelles technologies de l'énergie (400 millions) et lancement des AMI (appels à manifestations d'intérêt)

Changement climatique et maîtrise de la demande d'énergie

L'ENERGIE

- **EnR** : un plan de développement pour toutes les énergies renouvelables
 - *une politique pérenne*
 - *des règlements simplifiés*
 - *des tarifs modulés*
- **Lampes basse consommation** : signature d'un accord ambitieux de retrait progressif des ampoules à incandescence d'ici 2012
- **L'efficacité énergétique** inscrite dans les intérêts protégés de la loi sur les installations classées
- Un cadre législatif pour le **stockage de CO2**

Changement climatique et maîtrise de la demande d'énergie

L'ENERGIE

→ Projets Grenelle 2 et LFI :

- Bilan des émissions de gaz à effet de serre pour les entreprises de plus de 500 salariés privés dans un secteur d'activité fortement émetteur, les personnes morales de droit publics de plus de 250 personnes, les principales collectivités territoriales (plus de 50 000 hab.)
- Création de **schémas régionaux climat, air et énergie** et de schémas de raccordement au réseau des ENR
- Généralisation des **plans climat territoriaux**
- Extension des **certificats d'économie d'énergie** (nouveaux obligés : fournisseurs de carburants ; nouvel objectif)
- Création d'un **fonds chaleur** pour soutenir la « chaleur renouvelable » (co-élaboration avec les régions)
- Soutien aux **réseaux de chaleur** (possibilité de prolonger la durée de concession....)
- **Éoliennes en mer** : modifications législatives et réglementaires pour autoriser leur réalisation

Changement climatique et maîtrise de la demande d'énergie

L'ENERGIE

Négociations européennes

- accord en Conseil sur le **Paquet Energie Climat** le 12/12/2008 (vote en PE le 17/12)
 - *révision du système d'échange de quotas,*
 - *baisse de 20% des émissions de GES d'ici 2020,*
 - *20% d'ENR dans la consommation finale,*
 - *20% d'économies d'énergie par rapport aux projections de consommation pour 2020.*
- **Négociations post-2012** : à Poznan en décembre 2008 puis à Copenhague en 2009. Rassembler les pays européens, s'unir avec les pays africains pour :
 - *des objectifs ambitieux (déforestation, transferts technologiques, émissions carbone)*
 - *une nouvelle architecture des moyens financiers*
- **Travaux au niveau européen pour promouvoir les équipements les plus économes en énergie** (règlement sur les modes veilles, décodeurs TV numériques et éclairage tertiaire et public le 26/09...)

Instaurer un environnement respectueux de la santé

SANTE – ENVIRONNEMENT / RISQUES (Grenelle 1)

- Mieux connaître, encadrer et réduire l'usage des substances à effets nocifs
- Maîtriser la qualité de l'air extérieur et de l'air intérieur aux bâtiments
- Lutter contre le bruit excessif
- Prévenir les risques émergents, technologiques et nanotechnologiques
- Faire de la prévention des déchets et des polluants liés un avantage compétitif pour les entreprises et les territoires

Instaurer un environnement respectueux de la santé

SANTE – ENVIRONNEMENT / RISQUES

- **Renforcement des moyens de contrôle :** programme stratégique 2008-2012 de l'inspection des ICPE adopté en juin, 200 renforts
- Projet de **régime simplifié d'autorisation** des installations classées par ordonnance sous 18 mois
- Réforme des enquêtes publiques et études d'impact
- Projet d'harmonisation des polices de l'environnement par ordonnance
- **Sites pollués :** croisement des situations sensibles (AEP) et de la base Basias (sites potentiellement pollués), responsabilité des maisons mères (Grenelle 2)
- **Débat public sur les nanotechnologies**

Instaurer un environnement respectueux de la santé

DECHETS

(Grenelle 1)

- **Réduire la production de déchets**
(pour les 5 prochaines années, réduction de 5 kg par an et par habitant chaque année soit 25 kg en 5 ans)
- **Augmenter le recyclage**
(pour 2012, 35% des déchets ménagers et assimilés orientés vers le recyclage matière ou organique)
- **Limiter les quantités incinérées ou stockées**
(diminution de 15 % à horizon 2012)

Gouvernance écologique

Une évolution rapide vers la prise en compte des aspects environnementaux et la nécessaire participation de tous les acteurs

- **Gouvernance à 5** de l'ensemble du processus du Grenelle, notamment du Comité de suivi
- **Transformation du CES en CESE** : loi constitutionnelle 7 juillet 2008
- Lancement du **Portail sur les informations environnementales** (ouverture : février 2009)
- Préparation d'une **Plate-forme Internet sur la RSE** (responsabilité sociétale des entreprises) : ouverture en mars 2009
- **Responsabilité des sociétés mères** (Grenelle 2)
- Lancement d'une **conférence de consensus** sur la proposition de **contribution énergie climat** (fin 2008)



Compétitivité écologique

CONSOMMATION

- **Le droit à l'information environnementale des consommateurs : Affichage du CO2**
décidés conventionnellement et/ou inscrits dans Grenelle 2 :
 - *les produits de consommation courante,*
 - *sur les produits immobiliers (DPE),*
 - *les devis de transports...*
- **La sincérisation de la communication et de la publicité :**
 - *réforme du BVP (réalisé par convention),*
 - *projet de modification du code de la consommation et de l'environnement (Grenelle 2)*
 - *projet de circulaire au parquet sur les déclarations environnementales, ...*

Compétitivité écologique

CONSOMMATION

- Le développement d'une offre à moindres impacts
 - *généralisation des démarches d'éco-conception : produits moins énergivores, moins producteurs de déchet, ...*
 - *développement de l'offre de produits bio ou de produits écolabellisés : charte d'engagement de la FCD*
- Vers l'intégration du prix écologique :
 - *un premier bonus-malus dans le secteur automobile.*
 - *une deuxième famille qui respectera les 3 principes :*
 - des décisions au cas par cas,
 - une amélioration du pouvoir d'achat des français,
 - performances écologiques avérées du dispositif

Compétitivité écologique

ECO-TECHNOLOGIES

- Le Grenelle dans son ensemble est un soutien au développement des éco-industries :
 - Efficacité énergétique du bâtiment neuf et existant,
 - Développement des EnR,
 - Véhicules « propres »,
 - Développement du recyclage,
 - Eco-produits, ...
- Création du comité stratégique des éco-industries (COSEI), le 10 juillet 2008 et lancement de 3 groupes de travail :
 - l'innovation et à la diffusion des éco-technologies
 - la réglementation soutien au renforcement des performances des éco-industries
 - les PME

Rapport remis le 2 décembre 2008 aux ministres
- Lancement d'un Plan de soutien aux véhicules décarbonés (novembre 2008)

Compétitivité écologique

RECHERCHE

- « le Milliard » de la recherche du Grenelle :
 - *Loi de finances pluriannuelle 2009-2011*
 - *Thématiques prioritaires : énergie, moteurs du futur, biodiversité et santé environnement*
 - *Accroissement de la dotation des organismes de recherches et financement de « plates-formes »*
 - *Nouveaux appels à propositions de l'ANR*
 - *Création du fonds de soutien aux démonstrateurs (400 millions d'euros) : 3 appels à manifestation d'intérêt :*
 - biocarburants de 2ème génération,
 - capture et stockage du CO2,
 - véhicules propres
- **Création d'un comité de pilotage de la recherche développement durable**

Compétitivité écologique

FISCALITE

Un outil au service de cette nouvelle économie, un instrument d'orientation des marchés et non de création de recette budgétaire

- **Fiscalité Bâtiment :**

- *inciter les ménages à réaliser des travaux de rénovation énergétique de leurs logements : éco-prêt à taux zéro, amélioration du crédit d'impôt « développement durable »*
- *encourager la construction de logements BBC, en accordant un avantage supplémentaire à ces logements dans les dispositifs existants : prêt à taux zéro à l'acquisition, crédit d'impôt TEPA*
- *réserver les bénéfices des avantages fiscaux aux logements neufs qui respectent véritablement la RT : crédits d'impôt TEPA, dispositifs Robien et Borloo, PTZ acquisition*

- **Fiscalité Transport :**

- *création d'une redevance kilométrique poids lourds*
- *abaissement des tarifs de la taxe à l'essieu*

Compétitivité écologique

FISCALITE

Un outil au service de cette nouvelle économie, un instrument d'orientation des marchés et non de création de recette budgétaire

• Autres volets fiscaux :

→ *Volet agriculture :*

- encourager une meilleure gestion de la forêt
- favoriser le développement de l'agriculture biologique (doublement du crédit d'impôt existant, exonération de taxe foncière sur les propriétés non bâties)

→ *Volet déchets :*

- augmentation de la TGAP décharge
- création de la TGAP incinération

→ *Volet matières premières :*

- doublement de la TGAP granulats

→ *Volet santé :*

- création de la TGAP air sur les particules fines
- augmentation de la taxation des pesticides

Un Grenelle facteur de croissance à court et moyen terme : la « croissance verte »

- **Des investissements générateurs de croissance à court terme, dans des secteurs à forte intensité de main d'œuvre et peu délocalisables**
 - *Trois grands chantiers : bâtiment, transports, énergie*
 - *Investissements de 35 Mds€ par an en moyenne*
 - *15 Mds€ de valeur ajoutée par an, soit 0,8 point de PIB*
 - *500 000 emplois créés*
- **Un plan de moyen terme pour développer les conditions de la croissance future**
 - *Accroître la compétitivité des entreprises en diminuant leur facture énergétique*
 - *Spécialiser nos entreprises sur des marchés d'avenir*
 - *Consolider les positions de nos champions nationaux*
 - *Augmenter la recherche dans le domaine du développement durable*

Des moyens tant budgétaires que fiscaux adaptés aux objectifs :

- *le budget de l'Etat (missions développement durable et recherche) ;*
- *les ressources en forte augmentation des opérateurs du MEEDDAT (AFITF, ADEME, fonds Barnier) ;*
- *la contribution de la Caisse des Dépôts (logements sociaux, recherche) ;*
- *allègements fiscaux (éco-PTZ rénovation, crédit d'impôt développement durable, prime acquisition logements BBC).*

PLF en cours de discussion au parlement